

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 27/03/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Oriane HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Cathy OBERLIN-KUGLER donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadine MUNCH, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER, Madame Anne BALLAND-EGELE

Acquisition d'une parcelle rue des Glycines

N° DCM_038_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Politique Foncière
Service instructeur : Aménagement Urbain
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

Il est proposé d'acquérir (en accord avec les propriétaires) la parcelle cadastrée section 09 n°479, d'une surface de 25 m², située rue des Glycines.

En effet, cette parcelle est intégrée, de fait, au domaine public (son entretien est d'ores et déjà effectué par les services municipaux).

S'agissant d'un alignement, le prix d'acquisition proposé est de 114€ le m², soit 2 850€.

Le conseil municipal est appelé à approuver cette acquisition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 19/03/2024**

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section 09 n° 479 située rue des Glycines au prix de 2 850€.

S'ENGAGE à inscrire les crédits au budget principal 2024 sous le chapitre 21 « immobilisations corporelles » imputation interne 2112-84501-R0019.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer l'acte notarié.

PJ : 1 plan
1 photo aérienne

Adopté à l'unanimité
Ne prend pas part au vote :1

Monsieur Jacques MEYER

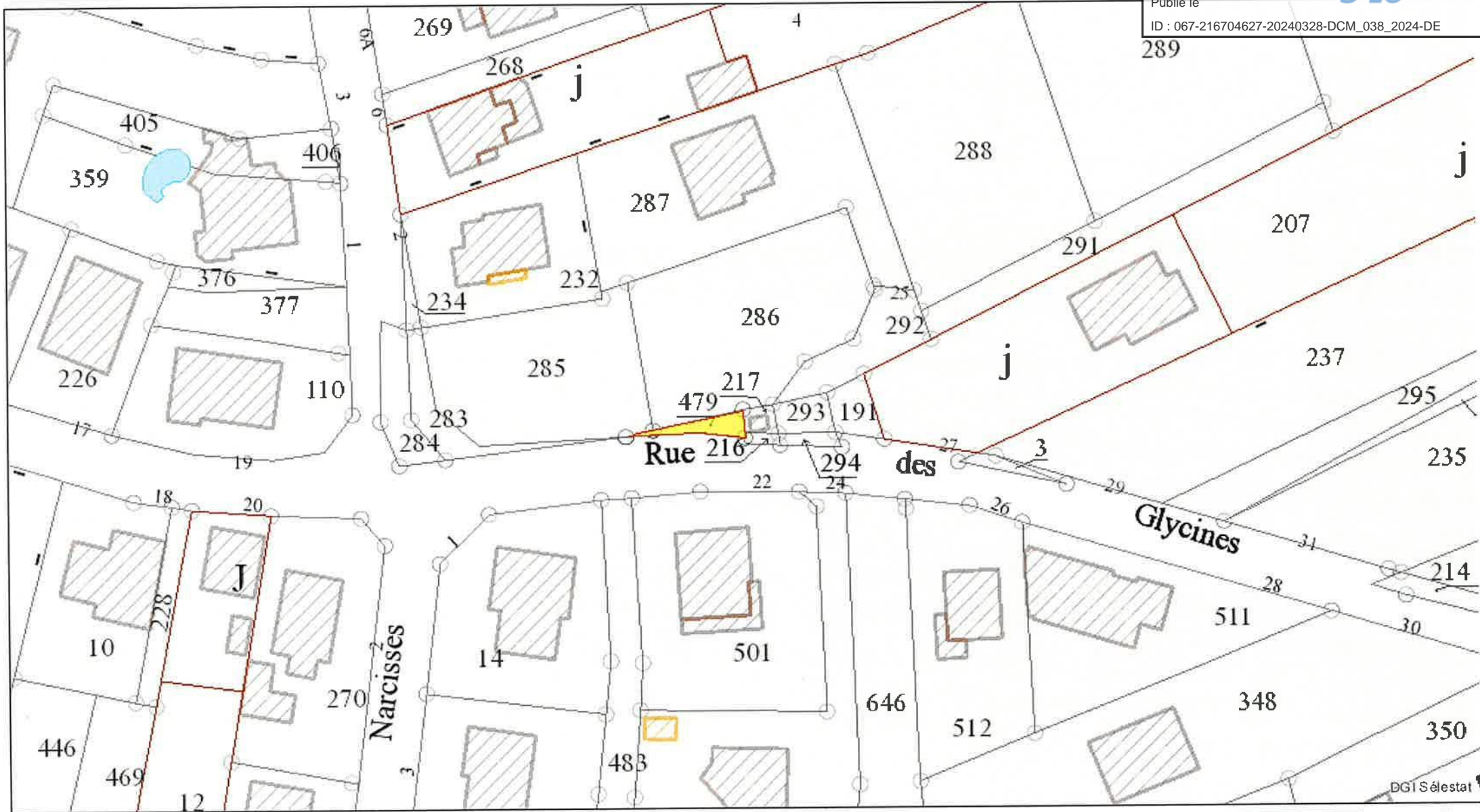
Monsieur MEYER disposant de la procuration de Monsieur
CONRAD, ce dernier ne prend également pas part au vote

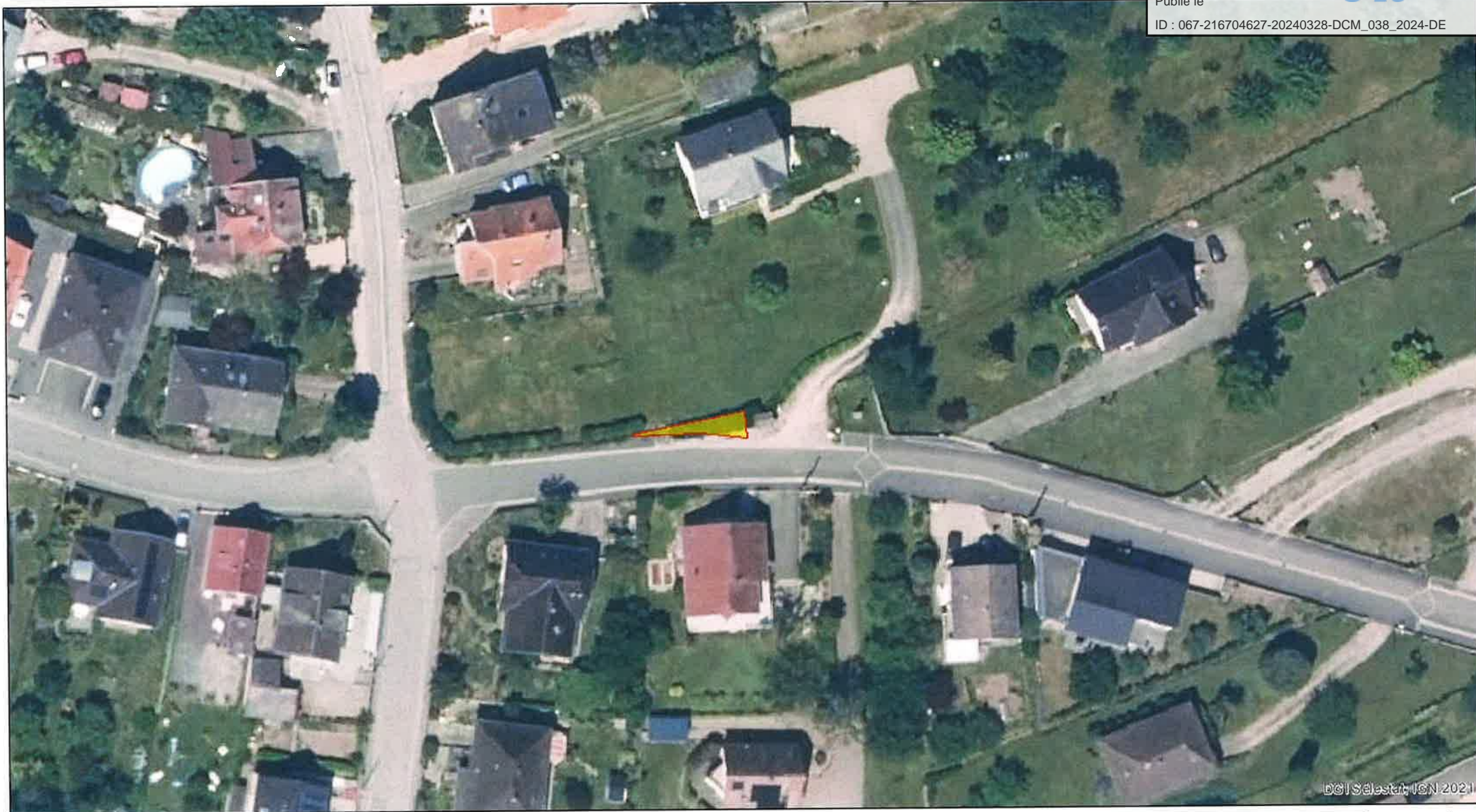
Pour extrait conforme
Le Maire

Le secrétaire de séance

Marcel BAUER

Orianne HUMMEL





DCI Sélestat, IGN 2021

